10

NOTICE

SUR

LE COLLEGE DE JUILLY.

10

NOTICE

SUR

LE COLLÉGE DE JUILLY,

PAR JEAN-FÉLICISSIME ADRY, de l'Oratoire,
ancien Elève de cette Académie;

SECONDE ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE.

> Quis est nostrûm liberaliter educatus, cui non educatores, cui non magistri sui, atque doctores, cui non locus ille mutus, ubi ipse alitus aut doctus est, cum gratâ recordatione in mente versetur?
>
> CICERO, *pro Plancio.*



PARIS.

DE L'IMPRIMERIE D'AUGUSTE DELALAIN,

LIBRAIRE, rue des Mathurins St.-Jacques, n°. 5.

1816.

NOTICE

SUR

LE COLLÉGE DE JUILLY,

DIRIGÉ DEPUIS 1641

PAR LES PÈRES DE L'ORATOIRE (1).

Nous venons de parler de l'Académie Royale de Juilly, qui comptoit le P. Houbigant parmi ses plus illustres professeurs. Combien de dignes élèves sont sortis de son sein depuis sa fondation, sous le règne de Louis XIII, jusqu'à nos jours. La vigilance des maîtres et leurs rares talents, secondant l'émulation des disciples, y ont toujours cultivé un grand nombre d'excellents sujets, qui ont ensuite rempli avec distinction les divers emplois de l'État, soit dans le clergé et même le haut clergé, je veux

(1) Cette Notice doit faire partie de la préface du *Traité des Etudes* du P. Houbigant. Cet ouvrage, par ses accessoires, offrira d'une manière purement historique, comme un parallèle de la méthode d'enseigner, qui étoit suivie dans l'Oratoire, chez les Jésuites, dans les écoles de Port-Royal, et dans l'Université.

dire l'épiscopat, soit dans la robe, soit dans l'épée. On y a vu dans tous les temps plusieurs élèves qui appartenoient aux familles les plus illustres de la France, principalement dans la haute magistrature, et dans tous les parlements, de Paris, de Rouen, d'Aix, de Pau, de Toulouse, de Dijon, de Bordeaux. Il suffira de nommer ici les Montholon, les Molé, les le Coigneux, les Verthamon, les Anjorrant, les Fauris de Saint-Vincent, les le Goux de la Berchère, les Boyer de Fonscolombe, les Paviot, les Nicolaï, etc. Dès le berceau de cette Académie, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, d'après le savant père Morin, (dans le *Ratio studiorum à magistris et professoribus Congreg. Orator. D. J. observanda*, Paris, Vitré, 1645, in-12, de 100 pages), on y suivoit une méthode particulière d'instruction, qui étoit si sage, qu'il est à desirer, ajoute ce grand homme, qu'on l'adopte dans tous les collèges de France. Une partie avoit déjà été imprimée en 1634, dans les actes de la seconde assemblée de l'Oratoire. Le P. Morin le rédigea de concert avec le P. Jacques de Rez ou Retz, l'ami de Peiresc et de Gassendi, et dont il est beaucoup parlé dans la vie du P. Romillon. Le P. Morin n'est connu ordinairement qu'à titre de profond théologien; mais comme le remarque Perrault, dans son Éloge, il possédoit en perfection les grammairiens, les poëtes, les orateurs et les historiens. Il savoit de même les

apophtegmes et les opinions de tous les philosophes. Il étoit consommé dans la géographie et dans la chronologie, dans la connoissance des mœurs, des coutumes et de la police (ce mot a ici toute l'étendue du mot *politia* en latin, et ce que nous appelons aujourd'hui *Statistique* n'en est qu'une partie); et ce qui est très singulier, il savoit l'Écriture sainte dans toutes les langues savantes où elle a été traduite. On peut juger par là si le P. Morin devoit être en état de former un excellent plan d'études pour un collége, et principalement pour celui de Juilly.

Ce lieu paisible, qui jusqu'alors n'avoit attiré les regards du voyageur que par une espèce de réminiscence des fréquents séjours que se plaisoit à y faire notre bon roi Henri IV, offrit bientôt un nouvel intérêt, et ce ne fut plus la curiosité seule qui y conduisit une foule d'hôtes illustres. On ne peut cependant y voir encore sans émotion, le cœur de ce Henri d'Albret, qui, charmé du courage de sa fille unique Jeanne, reine de Navarre, détacha son collier d'or pour le mettre au cou de cette généreuse mère d'Henri IV, dont elle venoit d'accoucher sans larmes et sans aucun signe de douleur, et lui remit en même temps la boëte d'or qui renfermoit son testament : *Ma fille,* lui dit-il, *voilà qui est à vous, et ceci est à moi,* ajouta-t-il, en prenant entre ses bras l'enfant qui devoit faire le bonheur de nos pères. Henri IV s'y arrêtoit en allant à Mouceaux. Plusieurs actes du

conseil d'État sont datés de Juilly, ainsi que plusieurs lettres très intéressantes de M. de Loménie, secrétaire d'État, au duc de la Force, gouverneur de Bordeaux. (Voyez *manuscrits de Brienne*, à la bibliothèque royale.) Il est fâcheux que cette correspondance finisse précisément à la mort d'Henri IV ; mais on sait que le duc de la Force se rendit à Paris quelques jours auparavant, et qu'il se trouva même dans le carosse de ce prince, lorsqu'il fut assassiné.

Juilly (1) étoit une ancienne abbaye de cha-

(1) Dans le *Dictionnaire des Gaules et de la France*, *par l'abbé Expilly*, 1764, in-fol., on trouve au troisième tome un article Juilly ou Jully, *Juliacum*. Après avoir parlé assez exactement de la fondation de cette abbaye, et de son union à la maison de l'Oratoire de Paris, on ajoute : « Sur les desirs du roi Louis XIII et de quelques seigneurs » de la cour, le P. de Condren, second général de la congré- » gation de l'Oratoire, établit à Juilly une Académie royale, » pour y former des jeunes gens de condition (il y en a » toujours eu un grand nombre, mais cet établissement n'a » jamais été destiné uniquement à l'éducation de la jeune » noblesse), aux lettres et à la piété. Les bâtiments et les » jardins de cette maison sont vastes, commodes et d'une » grande propreté. Outre les professeurs ordinaires pour les » belles-lettres et la philosophie, il y en a pour les mathéma- » tiques et l'histoire, deux autres pour la rhétorique (l'abbé » Expilly se trompe ; il n'y a jamais eu à Juilly qu'un seul » professeur de rhétorique ; et, si on en excepte le collége » de Lyon, c'étoit l'usage ordinaire dans l'Oratoire, comme » dans l'Université), un pour l'éloquence, et un pour la

noines réguliers, fondée vers 1182, au commencement du règne de Philippe Auguste, par un seigneur nommé Foucault de St.-Denis, pour l'ame de son fils Guillaume. En 1616, Henri de Lorraine, par un abus déplorable assez ordinaire dans ce temps-là, en avoit été pourvu dès l'âge de trois ans. En 1626, il permuta cette abbaye contre celle de St.-Nicaise de Reims, que possédoit le P. Daniel Hotman, de l'Oratoire, et aumônier du roi. Celui-ci la résigna en 1629, au P. Pierre Gibier, qui consentit en 1637, à sa réunion à la maison de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré. La Bulle d'union, donnée par Urbain VIII en 1638, fut confirmée la même année par des lettres-patentes de Louis XIII, malgré la demande que faisoit le cardinal de la Rochefoucault, d'unir cette abbaye à la réforme de Ste.-Geneviève. Les lettres-patentes furent en-

---

» poésie. En un mot, ils y sont près de trente maîtres » occupés à instruire et à diriger les pensionnaires. Ils y » ont eu d'illustres disciples, qui leur ont fait honneur à » tous égards. Le feu maréchal de Berwick parloit toujours » avec complaisance d'y avoir (*sic*) été élevé. Plusieurs » princes et grands seigneurs d'Allemagne et de Lorraine, » tels entre autres que les princes de Salm et les comtes de » Zintzendorff, pour ne rien dire des Français, se louent » encore tous les jours de la bonne éducation qu'ils y ont » reçue. » L'auteur finit par citer l'Eloge de Juilly, par M. de la Hoguette, pag. 271 de la neuvième édition. Nous verrons plus bas cet Eloge, qui se trouvoit déjà dans la huitième, pag. 307.

registrées au parlement, en 1640, et les Pères (1) de l'Oratoire, qui étoient entrés en possession de

(1) A l'époque de la fondation de l'Oratoire, on donnoit à tous les ecclésiastiques et aux évêques même, le nom de *Pères*, si convenable à des prêtres, qui doivent être les pères des chrétiens; tandis que le titre de *Messieurs* paroissoit alors annoncer une domination qu'ils ne doivent jamais affecter. La dénomination de *Pères* convenoit aussi davantage à des personnes chargées de l'éducation de la jeunesse : *Qui educat, pater magis, quàm qui genuit.* Il est étonnant que dans quelques Ordres ou Congrégations, on se soit cru déshonoré par un si beau titre. Les Pères de l'Oratoire et ceux de la compagnie de Jésus n'ont jamais eu cette petitesse.

L'Oratoire avoit été fondé en 1611, par le cardinal de Bérulle : « En ce temps-là, dit M. Bossuet, Pierre » de Bérulle, homme vraiment illustre et recommanda- » ble, à la dignité duquel j'ose dire que même la pourpre » romaine n'a rien ajouté, tant il étoit déjà relevé par le » mérite de sa vertu et de sa science, commençoit à » faire luire à toute l'Eglise Gallicane, les lumières les » plus pures du sacerdoce chrétien et de la vie ecclésias- » tique. Son amour immense pour l'Eglise lui inspira le » dessein de former une compagnie à laquelle il n'a point » voulu donner d'autre esprit que l'esprit même de l'Eglise, » ni d'autres règles que ses canons, ni d'autres supérieurs » que ses évêques, ni d'autres liens que sa charité, ni » d'autres vœux solennels que ceux du baptême et du sa- » cerdoce. Là, une sainte liberté fait un saint engagement. » On obéit sans dépendre, on gouverne sans comman- » der, etc. » L'avocat général Talon, cité par le président Hénault, qui avoit été de l'Oratoire, dit aussi : « C'est un

Juilly, le 3 septembre 1639, y établirent le 3 novembre suivant (1) un collége, *que le roi*, dit M. de

---

» corps où tout le monde obéit, et où personne ne com-
» mande. » Le célèbre Dagoumer, dédiant, en 1702, le second volume de sa philosophie au P. Honoré-François Grimaldi, depuis prince de Monaco, et archevêque de Besançon, qui étoit alors professeur de philosophie au collège du Mans, fait un grand éloge de l'Oratoire, où M. de Grimaldi étoit entré le 29 novembre 1697 : *Qui Congregationis Oratorii Jesu socios appellavit*, (*idem*) *philosophos*, *mathematicos*, *theologos*, *verbi divini præcones*, *legumque assertores dixit. Amplissimi sacerdotii collegium in quod cooptatus es*, *nomen est eloquentiæ*, *eruditionis*, *integritatis*, *sapientiæ*, *urbanitatis et politioris elegantiæ*. L'avocat général Joly de Fleury, dans un discours prononcé le 17 juin 1763, en présence de toutes les chambres du parlement, dit : « Si l'on jugeoit
» d'un corps ecclésiastique par le mérite des supérieurs
» qui l'ont approuvé dans tous les temps, la Congrégation
» de l'Oratoire pourroit produire, depuis sa naissance jus-
» qu'à ce jour, l'approbation des plus grands, des plus
» savants et des plus respectables évêques de la France,
» qui l'ont honorée de leur confiance et de leurs éloges.
» Elle a le témoignage de la Religion qui dépose en sa
» faveur, la voix publique qui parle pour elle...... La
» manière honorable avec laquelle le roi a bien voulu
» parler d'elle dans ses lettres-patentes (pour l'établisse-
» ment du collége de Lyon), suffit pour faire juger du
» mérite de cette Congrégation. »

(1) En 1641. On lit dans les Annales manuscrites de l'Oratoire, que les exercices de l'Académie de Juilly ne s'ouvrirent qu'après la mort du P. de Condren, qui

Paulmy, *décora du titre d'Académie Royale*. Jusque dans ces derniers temps, le programme des exercices étoit dédié *au roi*.

---

mourut le 7 janvier 1641. Ainsi, on s'est trompé dans la *Nouvelle Description des environs de Paris*, par Dulaure, lorsqu'on a dit que c'étoit ce général qui avoit établi cette Académie, et ce n'est point la seule erreur que l'on trouve dans l'article *Juilly* de cet ouvrage. On y écrit *Coudran*, au lieu de *Condren;* on y confond le P. Pierre Gibier avec le P. Guillaume Gibieuf, supérieur général des Carmélites, et ami intime de Descartes; on suppose mal à propos que la bibliothèque des pensionnaires est la même que celle des *Pères* ou professeurs, etc.; mais la faute la plus grave, c'est ce qu'on lit : « Dans cet » intervalle, les Pères de l'Oratoire pensèrent à réunir » Juilly à leur maison de la rue St.-Honoré, ils demandèrent cette réunion, etc. » Ce dernier article donne une idée bien fausse de l'Oratoire, et il feroit croire que cette Congrégation étoit ambitieuse, et ne songeoit qu'à acquérir de riches bénéfices. Or, le P. Morin, dans une lettre au cardinal Barberin, datée du 12 des Calendes de novembre 1638, dit en propres termes : « que le roi con- » sent, *ut abbatia vulgo dicta de Julii ordinis canoni-* » *corum regularium St.-Augustini domui Parisiensi in* » *perpetuum uniretur, atque ut ità dicam incorporaretur.* » Il ajoute : *unionem optant et promovent ipsi Religiosi;* » et il observe que l'Oratoire n'a jamais songé à s'enrichir : » *opes quibus sustentaretur parcissimè accepit;* de ma- » nière que cette abbaye de Juilly, quoiqu'elle ne soit pas » bien riche, sera cependant le principal revenu de la » maison de Paris : *ideò, licet abbatia illa paucorum* » *redituum sit sacerdotium, potissimam tamen fun-*

La disposition seule du local, simple, mais parfaitement bien entendue, annonce un plan mûrement réfléchi, qui ne peut avoir été exécuté que successivement et d'après un longue expérience. Il semble qu'on ait tout prévu, et qu'on n'ait rien oublié de tout ce qui pouvoit faire réussir le dessein formé, d'y mettre la jeunesse à l'abri de toutes les attaques que peuvent lui livrer les passions naissantes et les séductions étrangères.

Quoique Juilly soit dans une vallée, néanmoins l'air y est très pur, et les médecins y ont quelquefois envoyé des personnes malades ou des convalescents, pour y rétablir leur santé. La jeune comtesse de Poli y fut envoyée pour cette raison, avec madame la duchesse de Lorge, vers 1764. Le P. Henri de Nocey, qui avoit été capitaine au régiment de Bourgogne, et qui étoit cousin germain du célèbre marquis de Nocey, favori du duc d'Orléans, régent du royaume, étant entré dans l'Oratoire le premier janvier 1673, fut envoyé à Juilly un an après, uniquement pour rétablir sa santé, qu'il avoit épuisée par un excès de zèle.

A l'entrée du parc, en face de la grande cour des pensionnaires, on trouve une fontaine, dite

---

» *dationis partem unita componet;* et finit par prier le » cardinal de s'intéresser à ce que le pape accorde le » diplôme nécessaire pour confirmer une union à laquelle » toutes les parties intéressées consentent : *magno cedentium consensu peractis (rebus) et præparatis.* »

de Ste.-Geneviève, dont l'eau est renommée par sa salubrité. Cette eau, quelque fraîche qu'elle soit, n'a jamais incommodé les pensionnaires, que l'on voit avec étonnement en boire, même au retour d'une longue promenade, ou après quelque exercice violent. M. de la Borde, banquier de la cour, et dont les enfants avoient été élevés à Juilly, a fait construire une pompe pour conduire les eaux de cette fontaine dans les différentes parties de la maison. Il a fait aussi paver à ses frais la cour des pensionnaires, et on a remarqué que depuis cette époque, les enfants ont été beaucoup moins sujets aux maladies que peut causer le froid et encore plus l'humidité. Nous ajouterons que M. de Trudaine, dont tout le monde a connu le zèle pour le bien public, a fait paver le chemin qui conduit à Juilly, et dont l'embranchement part de l'ancien chemin du Mesnil-Amelot à Meaux, au-dessus de Compans; et il l'a fait mettre sur le rôle des grands chemins qui devoient être entretenus par le gouvernement.

On peut voir dans l'ouvrage du P. Morin, la liste des auteurs grecs et latins, que l'on expliquoit dans les différentes classes, vers 1650, soit à Juilly, soit dans les autres colléges de l'Oratoire. Dès lors, la méthode des versions et des explications, précédées de quelques notions de Grammaire, y étoit beaucoup plus en usage que celle des thêmes, qu'on ne négligeoit cependant point; et en effet, il seroit

aussi déraisonnable de les exclure tout à fait, que d'en prescrire l'usage dès les commencements. Les excellentes méthodes de M. Lancelot parurent quelques années après, et les professeurs de l'Oratoire s'empressèrent d'en faire usage, comme on les vit dans la suite adopter des premiers les ouvrages de M. Rollin et des autres professeurs illustres de l'Université. Nous avons prouvé dans une autre partie de notre préface, que, même pour l'exercice et la facilité d'écrire en latin, les écoliers de l'Oratoire ne le cédoient en rien aux écoliers des autres colléges. MM. Rollin, Dagoumer, Coffin, Crevier, etc., qui étoient très liés avec le P. du Hamel, le P. Houbigant, le P. de la Valette, général de l'Oratoire, le P. de la Borde, le P. Vigier, le P. Duguet, etc., en étoient bien persuadés, et ne partageoient point l'erreur où j'ai vu tomber quelques personnes, qui jugeoient des écoliers de Juilly par quelques écoliers foibles, que différentes raisons avoient obligés d'en sortir pour achever leurs cours dans l'Université de Paris; ou qui ne pouvoient se persuader que les autres études qui se faisoient de tout temps à Juilly, ne portassent aucun préjudice aux progrès qu'on pouvoit y faire dans la connoissance de la langue latine.

Le plan du P. Morin annonce qu'il avoit sous les yeux les sages réglements du plus illustre de tous les colléges, celui d'Aquitaine, sous les Govea, les Muret, les Tevius, les Vinet et les Buchanan.

Il est aisé de voir qu'il en a adopté tout ce qu'il a trouvé de plus judicieux; mais il y a beaucoup ajouté, soit d'après ses propres réflexions, soit d'après les conseils de plusieurs de ses confrères, qui avoient acquis une grande expérience dans l'éducation de la jeunesse. Tels étoient le P. Guy de Souvigny, qui demeura long-temps à Rome, et qui y fit paroître tant de savoir et de discernement, surtout pour les manuscrits grecs, qu'Allatius et Holstenius, savants bibliothécaires du Vatican, le mettoient au-dessus du P. Morin lui-même; le P. Bourbon, de l'Académie Françoise, le P. Marcel, qui tous les deux avoient long-temps professé dans l'Université ou au collége de France, et le P. Jourdain, supérieur de l'Institution, qui faisoit écrire aux jeunes gens de l'Oratoire, un fort bon traité des études composé en latin, et qui n'est encore que manuscrit.

Aux études ordinaires, le P. Morin en ajoute d'autres très importantes, quoiqu'elles n'aient été admises que fort tard dans la plupart des colléges. Les premières assemblées de l'Oratoire avoient ordonné que dans tous les colléges de cette Congrégation on établiroit des leçons particulières d'histoire. Pour se conformer à ce réglement, on voyoit, à Juilly surtout, le *Florus Gallicus*, et le *Florus Francicus* du P. Berthault, et des cahiers d'histoire que le P. Le Cointe avoit dictés à Vendôme. Ces ouvrages estimables n'ont certainement

pas été remplacés d'une manière bien avantageuse par l'*Histoire de France, par demandes et par réponses*, de Ragois. Il y a toujours eu à Juilly un professeur particulier pour l'histoire; et lorsque notre langue se fut perfectionnée, il donnoit lui-même ses leçons en françois, et de vive voix, dans la chambre des grands, et l'Histoire de France en étoit toujours l'objet. Dans les cinq autres chambres, il remettoit des cahiers d'histoire aux préfets de pension. On voyoit l'Histoire sainte dans les deux dernières chambres, où étoient les plus jeunes écoliers; et dans les trois chambres suivantes, on faisoit apprendre l'Histoire grecque et l'Histoire romaine. Cette étude ne préjudicioit en rien au travail des classes, et elle étoit puissamment secondée par l'usage établi depuis long-temps à Juilly et dans presque toutes les pensions de l'Oratoire, d'entretenir une bibliothèque particulière pour les élèves, assez nombreuse, bien choisie, et composée des meilleurs livres d'histoire, de littérature, de philosophie, de morale et de piété. On donnoit aussi à Juilly des leçons de géographie, et plusieurs classes et chambres étoient ornées de cartes que les écoliers pouvoient consulter, même pendant les récréations (1). Pour ce qui est des mathématiques, dès le milieu du dix-septième siècle, l'assemblée de l'Oratoire invita le P. Bourgoing, Général, à

(1) Tout ce que nous venons de dire se fait encore aujourd'hui.

faire choix d'un certain nombre de professeurs pour les enseigner dans les différents colléges. Le P. Prestet, habile mathématicien, et qui fut de l'Académie des sciences, en avoit donné des leçons à Juilly en 1678 et 1679, dans un temps où la plupart des Universités ne faisoient point entrer cette science dans l'instruction de la jeunesse. Le savant P. Le Long professa les mathématiques à Juilly en 1688 et en 1689, et le P. Jean-Simon Mazières, qui a remporté plusieurs prix de l'Académie des Sciences, les enseigna dans la même Académie, après y avoir fait un cours d'humanités et de philosophie, qu'il commença vers 1706, et qu'il continua pendant douze ans. Le P. Ame, professeur de mathématiques à Juilly vers le milieu du dix-huitième siècle, doit être regardé comme un des plus illustres successeurs de ces grands hommes. Les Clairault, les Cassini, les Mazéas, le consultoient sur les ouvrages qu'ils se proposoient de publier. J'en ai vu des preuves dans des lettres manuscrites de ces savants Géomètres.

J'en dirai autant des expériences de physique. Le P. Poisson, le P. de la Mare, et d'autres Pères de l'Oratoire, qui étoient amis de Descartes et de Pascal, avaient fait naître dans cette Congrégation le goût de la saine physique. Avant même que les ouvrages de Descartes, du P. Malebranche, de M. du Hamel, alors de l'Oratoire, eussent fait dans la physique une réforme que l'on attendoit depuis long-temps, le P. Jacques Fournenc, habile phi-

losophe, composa, à l'usage de l'Académie de Juilly, un cours de philosophie, où, substituant l'autorité de la raison à celle d'Aristote, il préparoit la voie aux ouvrages plus parfaits qui ont été donnés depuis. Avouons-le cependant, il s'écarte quelquefois de son plan, et, dans plusieurs questions, il ne fait que remplacer les opinions de l'école péripatéticienne par les idées de Platon, qu'un philosophe doit aimer il est vrai, mais qu'il ne doit jamais préférer à la vérité. Sachons gré du moins aux instituteurs de Juilly, qui firent alors tout ce qui dépendoit d'eux pour que leurs élèves parvinssent à la connoissance de cette même vérité.

En 1649, le P. Jean Whyte ou Wigtz (le Blanc) savant Irlandois, faisoit la philosophie à Juilly. Il professa depuis la théologie à Nantes, où il étoit regardé comme l'oracle de cette Université, et où on le consultoit de tout côté sur différentes questions de morale. Il a publié quelques ouvrages. On doit mettre aussi parmi les célèbres professeurs de philosophie de Juilly, le fameux Richard Simon, ce critique trop hardi sans doute, mais à qui l'on n'a jamais refusé le mérite d'une érudition très vaste et d'une littérature très variée. Il fit plusieurs cours de philosophie à Juilly, l'un vers 1664, l'autre en 1668. Ce fut en 1670 qu'étant allé à Meaux pour recevoir l'ordre de la prêtrise des mains de l'évêque M. de Ligni, ce prélat, ainsi que l'examinateur, furent

singulièrement frappés de la science profonde du Père Simon. On peut voir dans les mélanges de Vigneul Marville, tom. I, pag. 226, le récit fort plaisant de ce qui se passa en cette occasion.

On conserve dans les archives de l'Académie de Dijon, entr'autres ouvrages du P. de Bardonnenche (mort supérieur d'Angers en 1777), un *Mémoire* sur la réforme à faire dans la méthode usitée pour l'enseignement de la jeunesse. Tout ce qu'on y trouve sur l'importance de l'étude de l'histoire et de la géographie dans les colléges; sur la durée invariable, soit du temps des classes, qu'il fixe à deux heures le matin et le soir, soit des vacances, soit du cours de philosophie, qu'il réduit à un an, est très judicieux, et mérite d'être proposé pour des colléges, où, par exemple, c'étoit un usage ridicule et contraire à la raison, que des jeunes gens que l'on instruisoit de choses plus importantes, les rhétoriciens et les philosophes, eussent des classes plus courtes et des vacances plus prolongées. Ce *Mémoire* ne pouvoit point regarder Juilly, où l'on n'avoit besoin d'aucune réforme sur ces différents objets; et l'on seroit tenté de croire que le P. de Bardonnenche ne faisoit qu'exposer la méthode d'éducation que l'on suivoit dans cette Académie, si l'on ne savoit pas qu'il étoit seulement frappé des abus qu'il avoit sous les yeux, et que son bon sens naturel et sa pénétration lui en indiquoient aisément les véritables remèdes.

Nous avons dit que Juilly étoit une Académie. Cette dénomination n'étoit pas un vain titre. Tous les mois, et plus souvent encore, les meilleurs écoliers de rhétorique, de seconde et de troisième, y ont toujours tenu une séance académique, où, en présence de tous les professeurs, des écoliers des trois premières classes supérieures ou même de toutes les classes, et quelquefois d'un grand nombre d'étrangers, ils font la lecture de plusieurs pièces de leur composition, soit en prose, soit en vers français ou latins. Le talent si rare de bien lire en public, n'est pas le moindre avantage qu'ils puissent retirer de cet exercice qui, de plus, n'a pas les inconvénients que l'on trouve dans la représentation des pièces de théâtre (1). Depuis quelque temps les écoliers de philosophie, qui jusqu'alors n'avoient été de l'Académie qu'à titre d'honoraires, et qui n'y faisoient quelques lectures que lorsqu'ils avoient soutenu deux ou même trois thèses, font une partie considérable de cette société de jeunes

(1) Dans les actes de la vingt-neuvième assemblée de l'Oratoire, tenue en 1717, sous le P. de la Tour, on lit: « Au surplus, l'assemblée desireroit ardemment, s'il étoit » possible, qu'au lieu de ces sortes de spectacles, dont la » préparation fait perdre beaucoup de temps aux régents » et aux écoliers, et dont la représentation et les suites sont » quelquefois très préjudiciables à la piété des uns et des » autres, peut-être même des occasions de scandale pour le » public, nos régents s'appliquâssent à rendre plus fréquents

savants, et les étrangers sont souvent étonnés de la méthode, du raisonnement, du style même, ainsi que du choix des matières qui sont traitées dans ces dissertations philosophiques. Ce qui les distingue, c'est qu'il n'y a ni morgue, ni pédanterie, ni sécheresse, et qu'on y voit, avec sobriété néanmoins et avec un goût déjà formé, quelques-unes de ces fleurs qui étoient plus fréquentes dans les productions de rhétorique, et surtout cette sensibilité naturelle et jamais empruntée, qui, à cet âge, est dans toute sa force, et qui est si touchante, parce qu'on voit que rien ne l'a encore émoussée.

Tous les ans, le Général de l'Oratoire faisoit la visite du collége de Juilly. Chaque classe étoit examinée dans une séance particulière. Il y avoit six autres séances pour l'histoire que l'on avoit apprise dans les chambres ou salles d'études. On poroissoit aussi pour le grec, pour la géographie, pour le blazon même. On soutenoit des thèses sur la philosophie, sur les mathématiques, et en particulier sur les fortifications. Quelle ardeur n'ins-

---

» dans nos colléges ces exercices académiques sur les au-
» teurs qu'on lit dans les classes, et sur tout ce qui regarde
» les belles-lettres, comme on le pratique dans notre Aca-
» démie de Juilly... » Ces exercices, qui, sans doute, ne causeroient pas la même dissipation, seroient bien plus utiles, en servant à former l'esprit des écoliers, et à rendre les maîtres beaucoup plus capables de leurs emplois.

piroient pas aux élèves de Juilly de semblables visiteurs, si capables d'apprécier leurs travaux, et dont le mérite personnel étoit encore supérieur au rang et à la dignité dont ils étoient revêtus! Les nommer, c'est en faire l'éloge, les Senault, les Bourgoing, les Sainte-Marthe, les de la Tour, les de la Valette (1), etc. Tous ces exercices étoient

(1) Louis de Thomas de la Valette, mort en 1772, à 96 ans. Louis XV dit un jour, en parlant de lui : « Voilà l'ecclésiastique le plus respectable de tout mon royaume. » Il étoit Général de l'Oratoire depuis 1733. Tous les ans, il retournoit à Juilly avec un nouveau plaisir, et il ne cessa de faire la visite de cette maison que très peu d'années avant sa mort. On a entendu dire à ce sage et vénérable vieillard ; « L'esprit de l'Oratoire n'est point un esprit d'ambition » et d'agrandissement ; loin de penser à multiplier nos » colléges, nous voudrions les réduire à un petit nombre » de maisons, telles que celle de Juilly. Ce n'est guère que » loin de la corruption des villes, qu'il est possible au- » jourd'hui (il parloit ainsi en 1763) d'élever les enfants » dans la connoissance de la religion et dans l'innocence » des mœurs. »

M. de l'Averdy, dans son compte rendu aux chambres assemblées du Parlement, le 8 mars 1763, dit, en parlant de la Congrégation de l'Oratoire : « Elle a des colléges » célèbres; celui de Juilly prépare à la France d'excellents » sujets pour les premiers ordres de l'Etat. » Et plus bas, il observe « que la ville de Lyon, par son concordat avec » l'Oratoire, s'oblige de remettre à cette Congrégation le » pensionnat du collége, à la charge de le desservir comme » celui Juilly. » Cette dernière clause, indiquée sans doute

terminés par la distribution solennelle des prix, toujours réservée au Général de l'Oratoire, et à laquelle on voyoit assister un très grand nombre d'étrangers, dont quelques-uns avoient la satisfaction de voir couronner leurs enfants. La proximité de la capitale (Juilly est à sept lieues de Paris), permettoit quelquefois aux jeunes vainqueurs de partir après la séance, pour aller le soir même déposer dans le sein de leurs parents, ces couronnes qui, selon l'aveu du maréchal de Villars, flattoient autant ce grand homme dans sa jeunesse, que les lauriers militaires dont il fit depuis une moisson si abondante et si glorieuse.

Je ne parlerai point des sages précautions que prennent les maîtres pour faire naître et pour entretenir l'émulation entre les élèves, en ne se bornant point à récompenser par des prix deux ou trois compositions extraordinaires, mais en tenant compte, non-seulement de toutes les compositions de l'année, mais encore des devoirs journaliers et des leçons du soir et du matin; de

---

par plusieurs personnes distinguées de la ville de Lyon, qui avoient été élevées à Juilly, et dont plusieurs y avoient encore leurs enfants, prouve combien ils étoient satisfaits de l'éducation qu'ils y avoient reçue.

J'ajouterai ici que cette Académie avoit formé les deux derniers Généraux de l'Oratoire, les Pères de Muly et Moisset. Par leurs vertus, leur zèle et leur piété, ils ne le cédoient à aucun de leurs illustres prédécesseurs.

leur attention à ne point borner leurs soins à quelques sujets distingués qui peuvent faire honneur à leur professeur, mais à les étendre sur ce qu'il y a de plus foible dans leur classe; ni enfin de leur vigilance admirable pour maintenir l'innocence et la pureté des mœurs de leurs élèves, qui sont toujours surveillés et la nuit et le jour. Je dirai seulement qu'il est difficile de s'en former une juste idée, si on n'en a pas été soi-même le témoin, jusque dans les plus petits détails.

Est-il surprenant que dès 1660, on ait vu à Juilly un grand nombre de jeunes gens distingués, qui avoient le bonheur de trouver dans leurs parents une sollicitude qui, sans négliger l'instruction et la culture de l'esprit, s'étendoit encore davantage sur tout ce qui peut former les sentiments et les mœurs?

Une partie des jeunes seigneurs anglois que leurs pères avoient amenés en France, à la suite de leurs princes et de leurs monarques infortunés, furent placés dans le collége de Juilly, à deux époques différentes, mais également malheureuses; je veux dire après deux révolutions funestes, dont l'une offrit l'exemple d'un crime jusqu'alors inoui, et conduisit sur l'échafaud Charles Ier.; et l'autre, peut-être encore plus affreuse, où l'on vit Jacques II, prince foible, mais innocent, détrôné par sa propre fille et par son gendre. Plus heureux dans une terre étrangère que dans leur propre pays, ces jeunes

Anglois, qui venoient de perdre tous les biens de la fortune, en trouvèrent à Juilly deux autres infiniment plus précieux, la vertu, et sa base la plus solide, la véritable religion; et ils furent si satisfaits de l'éducation qu'ils y avoient reçue, que dans ces derniers temps on y voyoit encore quelques-uns de leurs descendants. On peut mettre de ce nombre les Fitz-James, les Drummond de Melfort et de Forth, les Dillon, les Colbert d'Ecosse, et plusieurs autres. Le premier, depuis maréchal de Berwick (1), avoit été mis au collége de Juilly avec son frère le duc d'Albemarle, par leur père le duc d'Yorck, depuis Jacques II, roi d'Angleterre. Ils y arrivèrent en 1677, et ils y avoient été précédés par le fils de Charles II, le trop célèbre duc de Montmouth (Jacques Fitz-Roi), dont l'Histoire, en déplorant les écarts, n'a pu s'empêcher d'admirer le courage et les talents distingués (2). Ces trois jeunes princes avoient été

(1) Jacques Fitz-James, duc de Berwick, et son frère, Henri Fitz-James, duc d'Albemarle, mort en 1702, à 30 ans.

(2) Je ne puis m'empêcher de faire ici une remarque qui me paroît importante. En insistant sur les avantages d'une bonne éducation, on ne prétend pas en conclure qu'elle produise toujours les heureux fruits que l'on se propose d'en recueillir. Il est des terrains ingrats qui ne répondent jamais aux soins qui leur ont été donnés. Mais il arrive aussi que des germes que l'on croyoit morts, re-

conduits à Juilly par le P. Gough, de l'Oratoire, qui, de ministre anglican et de docteur dans l'Uni-

---

prennent, même après un long temps, une vie qui fait la consolation de l'agriculteur. Celui-ci ne doit donc jamais perdre toute espérance. On oublie quelquefois les bons principes que l'on a reçus au collége, mais ils ne sont pas toujours perdus. J'en pourrois citer quelques exemples. Je me bornerai à celui du célèbre comte de Boulainvilliers, qui fut envoyé à Juilly vers 1670. Parmi les savants ouvrages qu'il a publiés, il s'en trouve où il a avancé quelques principes qu'il n'avoit certainement pas puisés dans cette Académie. Les germes de ceux qu'il avoit reçus dans sa jeunesse n'étoient cependant pas tout-à-fait éteints, et le P. de la Borde eut la consolation de les faire renaître, comme on peut le voir dans le compte très édifiant qu'il a rendu de ses dernières dispositions.

Henri de Boulainvilliers, né en 1658, mourut en 1722. L'abbé Goujet, dit de lui : « Il fit ses études dans l'Aca-» démie de Juilly avec beaucoup de succès, et ayant » heureusement trouvé parmi MM. de l'Oratoire, qui en-» seignent dans cette maison, un maître très habile dans » l'histoire, et principalement dans celle des souverains » de l'Europe, il prit pour cette étude un goût singulier » qu'il a conservé toute sa vie, et il y fit de grands pro-» grès. »

Cet habile professeur d'histoire, qui étoit alors à Juilly, doit être ou le P. Joachim Le Grand, un de nos meilleurs historiens et grand ami du P. LeCointe, ou le P. François-Maximilien de Sainte-Marthe, parent du P. Abel-Louis de Sainte-Marthe, Général de l'Oratoire, et de dom Denis de Sainte-Marthe, Général de la Congrégation de Saint-Maur. Il avoit des connoissances profondes dans l'Histoire

versité d'Oxford, s'étoit fait catholique. Il avoit toute la confiance de l'infortunée Henriette de France, reine d'Angleterre; et de concert avec M. de Turenne, il avoit fait plusieurs tentatives pour rétablir les Stuarts sur le trône de leurs pères. Ce respectable vieillard mourut en 1682, à l'âge de soixante-dix-sept ans, dans la maison de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré. Après sa mort on trouva chez lui, dans un lieu à part, cent mille écus en argent comptant. Comme il étoit étranger, ses confrères prirent le parti d'en donner avis à Louis XIV; mais les papiers du P. Gough prouvèrent que ce n'étoit qu'un dépôt qui devoit être remis un jour au duc d'Yorck, frère de Charles II, roi d'Angleterre, et qui lui succéda trois ans après (en 1685), sous le nom de Jacques II.

Peut-on faire un plus grand éloge de l'éducation

---

de l'Europe et de la France en particulier. Ce fut sans doute d'après les conseils de l'un ou de l'autre, que M. de Boulainvilliers a toujours suivi la méthode de lire avec réflexion, et de mettre souvent par écrit ses remarques et ses pensées, ce qui composa un recueil utile qui lui servit dans la suite. On assure que c'est le fonds où il a puisé le reste de ses jours, pour les ouvrages qu'il a faits; mais qu'il n'eût jamais dessein de faire imprimer. Il ne travailloit, à ce qu'il disoit lui-même, que pour son instruction et celle de ses enfants. Son inclination et son goût le plus marqué le portèrent à l'étude de l'Histoire de France.

que l'on donnoit à Juilly, que celui qu'on ne peut lire sans quelque attendrissement dans le *Testament* ou *Conseils fidèles d'un père à ses enfants*, par P. Fortin, seigneur de la Hoguette, huitième édition, Paris, 1656. Ce père vertueux, s'adressant à ses deux fils, leur dit : « Hardouin et » Charles, mes deux cadets, j'ai encore acquis » sur vous cette obligation, qu'étant septuagé- » naire, je vous ai amenés à Jully (Juilly), qui » est une Académie que tiennent messieurs de » l'Oratoire, à plus de six-vingts lieues de ma » maison. Je m'y suis enfermé avec vous onze » jours entiers, pour être l'espion de votre édu- » cation et de leurs manières. J'ai vu que tout s'y » faisoit avec un si bel ordre pour les lettres, » pour la piété, pour les mœurs, pour la net- » teté (la propreté), et pour les heures de ré- » création, que si vous ne devenez en ce lieu-là » savants, gens de bien et sociables, je n'aurai sujet » de me plaindre que de vous. » Ses espérances ne furent point trompées, et Hardouin, l'un d'entr'eux, mort archevêque de Sens, après avoir été évêque de Poitiers, est regardé encore aujourd'hui comme un des prélats qui ont fait le plus d'honneur au clergé de France par leur science et par leur vertu. Le roi lui ayant offert l'ordre du St.-Esprit, il le refusa, comme le firent les maréchaux de Fabert et de Catinat, par une modestie plus glorieuse pour eux que toutes les distinctions, et qui leur

fit avouer publiquement qu'ils n'avoient pas (selon l'idiome *Héraldique*) les *Titres* nécessaires. Le pieux et savant évêque de Luçon, Henri de Barillon, avoit aussi fait ses études à Juilly, vers 1649, ainsi que son frère, l'un des plus habiles négociateurs que la France ait jamais eus, et qui étoit ambassadeur extraordinaire en Angleterre, en 1677 et en 1686. C'est à lui que La Fontaine a dédié *le Pouvoir des Fables*.

C'étoit à peu près dans le même temps que, dans les allées silencieuses de Juilly (1), le P. Malebranche venoit quelquefois méditer, former le plan de sa sublime *Recherche de la vérité*, pénétrer dans les replis les plus secrets du cœur humain, et démasquer les sophismes et les erreurs de notre imagination et de nos sens; tandis qu'un P. Le Cointe, le plus habile de nos publicistes français, et que nos ministres et tous les ministres étrangers s'étoient empressés de consulter à Munster, y préparoit des *Mémoires* qui devoient diriger Colbert et

---

(1) On le voit par les lettres manuscrites du P. Le Long à Leibnitz. J'ai plusieurs réponses de ce dernier, qui étoit aussi en correspondance avec le P. Malebranche, à qui il dit dans une de ses lettres, dont je possède un grand nombre: *Vous qui êtes destiné à l'instruction du genre humain*, etc. Ce que j'ajoute touchant le P. Le Cointe, est prouvé par plusieurs lettres de Colbert que j'ai sous les yeux, et par l'éloge du P. Le Cointe, composé par le P. Joachim Le Grand, Journal des Savants de 1681.

le conseil d'Etat de Louis XIV; et enfin, qu'un P. Lamy, alors professeur dans cette Académie, rédigeoit ses admirables *Entretiens sur les sciences*, qui devoient devenir le manuel, pour ainsi dire, et le guide de ses collègues, de tous ses confrères mêmes, et on peut ajouter, de tous les gens de lettres.

On sera sans doute étonné que nous ne parlions point ici des rapports que M. Bossuet a dû nécessairement avoir avec le collége de Juilly, situé dans le diocèse de Meaux, dont il a été évêque pendant vingt-trois ans. Ces rapports n'ont pu être que très grands, si on en juge par l'estime et par l'attachement singulier de cet illustre prélat pour la Congrégation de l'Oratoire, et dont on trouve des preuves dans l'Oraison funèbre qu'il fit du P. Bourgoing, dans les actes imprimés des assemblées de l'Oratoire, et plus encore dans les Annales manuscrites de cette Congrégation. Cet esprit destructeur que nous avons vu régner parmi nous, et qui n'a pas même épargné les monuments historiques, a fait périr une grande partie de ces Annales; et pour ne parler ici que de l'objet de cette Notice, nous a enlevé les principaux titres de gloire de l'Académie de Juilly. Nos lecteurs doivent être bien persuadés que tout ce que nous avons pu faire, a été de rassembler, pour ainsi dire, quelques fragments épars et quelques décombres d'un édifice consumé par un vaste incendie.

L'Académie de Juilly n'a pas été moins florissante dans le dix-huitième siècle. Les Houbigant, les Capponi, les Canaye, les Giraud (1), les Privat de Molière, etc., y professoient vers 1714. Le dernier, depuis de l'Académie des sciences, y faisoit la philosophie, que les Roche (auteur du *Traité de la nature de l'ame*), les Dotteville (le traducteur de Salluste et de Tacite), y ont professée depuis avec la plus grande distinction. Le

---

(1) Jean-Baptiste Giraud fit la rhétorique à Juilly vers 1720. Dans un âge plus avancé, il venoit souvent passer quelques jours dans cette Académie, et il y a composé une partie de sa traduction en vers latins des Fables de La Fontaine. Son frère aîné, Jérôme-Marie Giraud, depuis bibliothécaire de la ville de Nantes, et qui joignoit les connoissances les plus étendues et le goût le plus sûr, à un esprit plein de délicatesse, avoit aussi professé à Juilly, où il avoit fait une partie de ses études.

Etienne de Canaye fut depuis de l'Académie des Inscriptions. Il vint à Juilly en 1716 et y professa environ dix ans. Son esprit, également solide et enjoué, mais encore plus l'aménité de son caractère, l'y firent beaucoup aimer. Il étoit de la même famille que Philippe Canaye, sieur du Fresne, ambassadeur à Venise sous Henri IV, et que le P. Canaye, jésuite, sous lequel Saint Evremond avoit étudié. On doit mettre aussi au nombre des professeurs de Juilly, Louis-François-Etienne de Caux de Cappeval, qui y professoit en 1730. Il se retira depuis à la cour Palatine de Manheim, où le P. Desbillons, qui en fait un grand éloge, fut lié avec lui d'une amitié particulière. Il a traduit la Henriade en vers latins.

cours de philosophie, comme nous l'avons déjà dit, se faisoit en un an, parce qu'on avoit soin d'écarter toutes ces questions oiseuses qui obligent, dans presque tous les autres colléges, de consacrer une année entière à la logique, la métaphysique et la morale spéciale. Les expériences de physique se faisoient à Juilly, à la fin de l'année; et comme il arrive souvent qu'un professeur habile dans la théorie, n'est pas toujours fort adroit dans la pratique, on faisoit venir, pendant le mois d'août, des physiciens d'un mérite distingué, comme les Polinière, les Cappy, etc., qui joignoient une longue expérience et une adresse admirable à des connoissances peu communes.

En 1729, le comte de Zintzendorff, plénipotentiaire de l'empereur d'Allemagne au congrès de Soissons, sous le ministère du cardinal de Fleury, fit quelque séjour à Juilly, et témoigna publiquement son admiration pour un si bel établissement, ainsi que son estime et sa reconnoissance pour les professeurs qui dirigeoient alors cette Académie. Il la connoissoit depuis long-temps; et vers 1712, il y avoit placé ses enfants, et entre autres Philippe-Louis, qui étoit né à Paris le 14 juillet 1699, et qui fut fait cardinal le 26 novembre 1727, par le pape Benoît XIII. Son père, Philippe-Louis-Vinceslas, comte de Zintzendorff, grand chancelier de l'Empire, mourut à Vienne le 8 février 1742, âgé de soixante-onze ans. Les senti-

ments que lui inspira cette maison d'éducation ne pouvoient donc pas être, comme il arrive d'ordinaire, passagers et produits par un premier mouvement de surprise et d'enthousiasme. Ils étoient réfléchis et pour ainsi dire motivés; et les éloges que cet ambassadeur et ses enfants firent de Juilly chez les étrangers, engagèrent plusieurs seigneurs allemands, et même quelques princes souverains, à y envoyer leurs enfants, au nombre desquels on doit mettre les princes de Hesse, de Salm, etc. On feroit une liste nombreuse des Pères de l'Oratoire qui se sont fait un nom dans la république des lettres, ou même dans les différentes charges qu'ils ont remplies au sortir de ce corps libre, et qui avoient professé à Juilly ; mais on en feroit une bien plus longue encore des sujets distingués qui y ont reçu l'éducation, et qu'on y plaçoit non-seulement des provinces les plus éloignées de la France, mais encore des pays étrangers, de la Flandre, de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, et, comme nous venons de le voir, de l'Allemagne et de l'Angleterre, sans parler de nos colonies, soit d'Asie, soit d'Amérique.

On peut compter parmi les élèves qui ont fait honneur à l'Académie de Juilly, Jean-Jacques Bel, un des plus illustres magistrats du parlement de Bordeaux. Il y fût envoyé en 1702, à l'âge de 9 ans. Quoiqu'il y fut presque toujours malade, il y goûta l'étude, dont la première éducation qu'il avoit reçue

chez son père l'avoit dégoûté, et il y fit de grands progrès. Un de ses régents, le P. Gaspar Donneau de Vizé, qui quitta depuis la Congrégation de l'Oratoire, connoissant les talents du jeune écolier, employa tous ses soins pour les cultiver, et au sortir de sa classe, il ne manquoit jamais d'aller dans l'infirmerie, logement ordinaire du jeune Bel, pour lui répéter les leçons qu'il venoit de dicter à ses autres disciples. En 1711, M. Bel fut rappelé dans le sein de sa famille. Les livres qu'il méditoit le plus étoient ceux du P. Malebranche, dont il avoit adopté presque tous les sentiments. Il fut reçu conseiller au parlement de Bordeaux en 1720, et de l'Académie de cette ville en 1736. Dans un voyage qu'il fit à Paris l'année suivante, il se livra avec tant d'excès au travail, qu'il tomba dangereusement malade et mourut en 1738. Il a donné plusieurs ouvrages qui ont reçu du public un accueil très favorable.

L'auteur des *Fausses infidélités* avoit aussi fait ses études à Juilly; et dans le nouveau dictionnaire historique on dit, en parlant de M. Barthe, « qu'il » y avoit donné des preuves d'une conception » vive et d'une mémoire heureuse. Presque au » sortir de ce collége, il remporta un prix à l'Aca- » démie de Marseille, dont il a été depuis un des » membres les plus distingués. » On dit aussi dans le Dictionnaire des Hommes célèbres de Provence: « Son père confia le soin de ses études à la célèbre

» Congrégation de l'Oratoire au collége de Juilly.
» Le jeune Barthe répondit parfaitement aux soins
» de ces habiles instituteurs. Sa principale incli-
» nation fut pour la poësie française. Il commen-
» çoit à peine ses humanités, que ses productions
» poétiques méritoient déjà les applaudissements
» de ses maîtres. »

J'ai vu moi-même à Juilly un des magistrats qui a fait le plus d'honneur au parlement d'Aix, Paul-Pierre-Joseph de Menc, depuis de l'Académie de Marseille, d'abord avocat-général au parlement de Provence, et ensuite maître des requêtes. Il annonçoit dès le collége les plus rares talents, et il donnoit les plus grandes espérances. Ce jeune magistrat tenoit déjà tout ce qu'il avoit promis, lorsqu'il mourut en 1784, n'étant âgé que d'environ 39 ans. Deux ans avant sa mort, il avoit publié une traduction estimée des *Réflexions sur la première Décade de Tite-Live*, d'après un célèbre politique italien. Dans le temps que M. de Menc étoit écolier à Juilly, il avoit pour condisciple un jeune homme dont l'éducation fut achevée par M. Feutry, qui en parle ainsi dans l'Epître dédicatoire à M. Cousin, de son *Imitation du Voyage de Robinson* : « Puisse-t-il, pour son bonheur,
» continuer d'aimer toujours la vérité, la justice,
» la tempérance et les arts ! Puisse-t-il conserver
» sa haine pour le vice, pour les mauvais con-
» seils, et surtout ne s'écarter jamais des principes
» qu'il a reçus dans sa première jeunesse à l'excel-

» lente éducation des RR. PP. de l'Oratoire de » Juilly. »

Je pourrois augmenter cette liste et y joindre les noms de plusieurs hommes devenus depuis très célèbres et qui ont joué un grand rôle dans le ministère et dans les emplois les plus distingués; mais comme la vertu de quelques-uns n'a pas été sans alliage, et que le public n'a pas toujours approuvé l'emploi qu'ils ont fait de leurs talents, j'aime mieux les passer sous silence et ne point offrir aux élèves de Juilly des modèles qu'il leur seroit dangereux de suivre sans aucune restriction et jusque dans leurs écarts.

Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit dans une autre partie de notre préface, de la méthode d'enseigner qui étoit en usage à Juilly et dans tous les autres colléges de l'Oratoire : on y a vu aussi qu'en général, rien n'égaloit l'attachement des élèves de cette Congrégation pour leurs anciens maîtres et leur estime pour le corps entier de l'Oratoire. Plus d'une fois, et j'en ai été témoin moi-même, de jeunes officiers qui avoient étudié à Juilly, et dont le régiment passoit par quelque ville où il y avoit une maison de l'Oratoire, se sont empressés de se rendre au collége, et de demander s'il n'y avoit point quelque Père qui eût enseigné à Juilly, et à son défaut, tout autre Père de l'Oratoire. Cet attachement singulier ne pouvoit avoir rien d'intéressé, car jamais corps ne chercha

moins le crédit et la faveur, et ne fut moins ce qu'on appelle le canal des grâces, que la Congrégation de l'Oratoire (1).

(1) Les instituteurs vertueux de tout autre corps et de toute autre Congrégation, les PP. Porée, Vanière, etc. MM. Rollin, Grenan, Coffin, etc., ont éprouvé le même attachement de la part de leurs élèves. Il honore autant les disciples que les maîtres, et la reconnoissance des premiers s'est étendue souvent jusque sur le corps entier dont étoient membres ces dignes professeurs, qui avoient formé leur jeunesse à la sagesse et à la vertu encore plus qu'à la science. Je possède un exemplaire des éloges des académiciens de l'Académie des Sciences, par M. de Fouchy, sur lequel l'auteur a écrit en style lapidaire :

SORBONAE *Matri*
ob institutam in lege Domini Pueritiam,
hoc qualecumque Munusculum,
grati animi pignus
D. D.
Joan. Paul. GRANDJEAN DE FOUCHY,
olim in collegio Sorbonæ-Plessæo convictor.

Nous avons déjà parlé du P. de Bardonnenche : il professoit la philosophie à Beaune en 1754, lorsque plusieurs écoliers d'un mérite distingué, qu'il avoit su former, et entre autres M. Pasumot, firent graver en son honneur un très grand médaillon, surmonté d'un cartouche avec ces mots : *Tutum forti præsidium decus.* Le champ du médaillon représente la Religion et la Philosophie qui couronnent l'écusson des armes du P. de Bardonnenche, soutenues par deux Génies. Un troisième tient un livre ouvert et paroît profondément occupé à sa lecture. Un quatrième,

Vers 1775, M. de Paulmy d'Argenson, parloit ainsi de Juilly dans ses *Mélanges d'une grande bibliothèque :* « La Congrégation de l'Oratoire y » a établi, sous le règne de Louis XIII, un collége » que le roi a décoré du titre d'Académie royale. » Cet établissement a eu, depuis cette époque » jusqu'à présent, le plus heureux succès. Il y a » toujours eu à Juilly un grand nombre de pen- » sionnaires qui sont bien instruits et bien élevés. » Les bâtiments sont beaux, les jardins vastes, et » c'est peut-être à présent le meilleur établissement

avec des instruments de mathématiques, mesure une pyramide. Au-dessus plane la ville de Beaune, caractérisée par un guerrier qui déploie un rouleau où sont écrits ces mots : *Cartesio suo Dilectiss. Belna.* Au bas, sur le plan où sont appuyées les armoiries, on lit ceux-ci : *Fundatur suprà firmam petram.* Le médaillon a pour légende ces autres : *D. A. de Bardonnenche Orat. D. J. S. ex Divion. Scientiar. et Art. Academ. nec non ex Antissiod. litterar. societ. in urbe nostrâ scientiar. parens ;* et pour exergue cette phrase : *Memoris animi monumentum hoc in optimum, paternâ verè indole, magistrum excudi curavére selecti quidam disciputi anno* 1754. Ce médaillon fut gravé de nouveau ou plutôt retouché en 1758 ; et au lieu de *Belna*, on lit *Trecæ*, nom de la ville où le P. de Bardonnenche professoit alors, et où il avoit mérité, de la part de ses élèves, les mêmes sentiments d'estime et de reconnoissance. Il étoit d'une ancienne famille du Dauphiné, qui a possédé autrefois en toute souveraineté la Vallée de Bardonnenche et les terres qui en dépendent.

» d'éducation commune (publique) qu'il y ait en
» France. »

Enfin, cette Académie n'avoit encore rien perdu de sa gloire, je ne dirai pas au moment de sa destruction, puisque nous la voyons subsister encore aujourd'hui avec le plus grand éclat, par le zèle de son digne chef [nous parlions ainsi en 1807, temps de la première édition, mais depuis nous avons eu le malheur de perdre M. Prioleau, et trois de ses anciens confrères sont actuellement propriétaires de l'Académie royale de Juilly], et par les talents et les travaux de ses habiles coopérateurs, qui sont en même temps ses amis (1); mais je

---

(1) Plusieurs ont été de l'Oratoire, et même supérieurs de quelques colléges ou écoles militaires de cette Congrégation. Les autres en ont l'esprit et auroient pu lui faire le plus grand honneur. Quelques-uns ont été professeurs de l'Université, etc. Tous sont encore animés par cet amour pour l'étude, ce zèle pour l'instruction de la jeunesse, et surtout par ce désintéressement qui faisoit tant d'honneur à l'Oratoire. Quels sentiments surtout ne doivent pas inspirer à la jeunesse confiée à leurs soins, ce respect pour la vieillesse, et cette reconnoissance qu'ils témoignent encore aujourd'hui pour d'anciens services. Plusieurs vieillards, habitants du collége de Juilly depuis 1760, trouvent encore dans cette Académie une retraite et comme un hospice où l'on prévient tous leurs besoins avec un soin particulier et une charité vraiment chrétienne. C'est ce que recommandoit avec tant de sollicitude la troisième assemblée de l'Oratoire, où le P. de Condren, après avoir dit, en

dirai, au moment où tous les autres établissements de ce genre furent enveloppés dans la ruine de la monarchie, de la religion et des mœurs. Par une espèce de miracle et par une providence admirable, cette paisible retraite fut seule à l'abri de la foudre; et pour continuer à emprunter le langage de la poésie, je dirai avec un de nos plus grands poétes :

Tel en un secret vallon
Sur le bord d'une onde pure,
Croît à l'abri de l'Aquilon
Un jeune lys, l'amour de la nature.
Loin du monde élevé, de tous les dons des cieux
Il est orné dès sa naissance,
Et du méchant l'abord contagieux
N'altère point sont innocence (1).

---

parlant des vieillards, qu'ils étoient les reliques vivantes de la Congrégation, ajouta que les vieillards et les enfants avoient leurs besoins, et que la nature leur avoit donné les plaintes pour nous obliger à la compassion; mais qu'il y avoit cette différence, que dans les enfants, il se voyoit un certain agrément qui convioit (je conserve scrupuleusement la naïveté touchante de ses expressions) tout le monde à les caresser, et que, dans les vieillards, il se trouvoit un certain chagrin qui rebutoit ceux mêmes qui les vouloient servir; et qu'il sembloit que la nature nous avoit donné autant d'aversion pour eux que d'inclination pour les enfants; que néanmoins il la falloit vaincre par charité, et se souvenir que l'Ecriture Sainte nous obligeoit d'honorer cet âge vénérable, et de lui rendre toutes sortes de devoirs, etc.

(1) Ce passage, et celui qui précède dans Racine, ont été ainsi

ou plutôt, comme un ancien supérieur de cette maison, homme également estimable par ses talents et par ses vertus, et que nous regrettons encore (le P. Mandar), nous le faisoit chanter (en 1766) (1)

---

traduits par M. Le Beau, aux œuvres duquel nous nous proposons de donner un supplément :

Felix, ô nimium felix! florente juventâ
Quem Deus æterno dignatus amore, tenellum
Lege suâ primis patiens formavit ab annis,
Evulsoque priùs vitiorum semine, tutam
Ipse manu placidæ duxit virtutis ad umbram.
Jam puer eximios gestat sub pectore sensus;
Innocuos mores non inficit aura maligna,
Nec quidquam nisi divinum cognoscit amorem.
Sic propter vitrei fugientem fluminis undam,
Secretâ sub valle, procul stridentibus austris,
Sed levibus Zephyri quandòque agitata flabellis,
Deliciæ ruris candentia Lilia surgunt.

L'auteur du Poëme de la Religion, le fils du grand Racine, venoit quelquefois à Juilly, où je l'ai vu vers 1760.

(1) A cette même époque, le P. Etienne Alexandre Viel, professoit la rhétorique à Juilly, où il a été depuis grand préfet des études. Né à la Louisiane vers 1733, il s'étoit retiré dans sa patrie vers 1790. Ses amis, parmi lesquels on peut compter les nombreux élèves qu'il a formés, et qui ont toujours eu pour lui un attachement presque sans exemple, avoient éprouvé les plus vifs regrets à la fausse nouvelle qui s'étoit répandue de sa mort; mais ce respectable vieillard

Vescitur aurâ
Æthereâ, neque adhuc crudelibus occubat umbris.

il est arrivé à Paris, au mois de juin 1812, et il a donné en 1814 une seconde édition de sa traduction du

dans des chœurs traduits du grec [du P. Rivière), et que l'auteur d'Athalie n'eût pas désavoués :

Juilly nous offre l'asile
Du repos et de la paix :
Nul orage n'a jamais
Grondé sur ce lieu tranquille.

Puisse cette courte Notice, qu'il m'eût été aisé d'étendre encore, ajouter, s'il étoit possible, quelques nouveaux motifs à l'émulation et à l'ardeur de la plus brillante jeunesse; ce seroit ma plus douce récompense; et mes vœux seroient entièrement remplis, si toutes les personnes qui connoissent cette Académie avoient la bonté de juger que cette foible esquisse est faite par une main amie, mais fidèle, et reconnoître, d'après les faits que nous venons d'exposer, que cet établissement, par un privilége sans exemple, est parvenu, presque dès son origine, au plus haut degré de perfection, et n'a jamais éprouvé ni affoiblissement ni vieillesse.

J. F. A-Y.

Télémaque en vers latins, bien supérieure à la première, qui étoit entièrement épuisée, quoiqu'elle n'eût été donnée en son absence que sur une copie incomplète, et où ne pouvoient se trouver les nombreuses corrections et les améliorations que l'auteur a faites pendant une retraite de vingt-deux ans.

ADDITIONS.

(1) **Avis sur cette nouvelle Edition.**

L'accueil favorable que le public a bien voulu faire à la première édition de cette Notice, qui parut en 1807, et qui ne pouvoit être regardée que comme un foible essai, nous engage à la réimprimer avec plusieurs additions qui nous ont paru nécessaires et avoir quelque intérêt. Nous y avons corrigé quelques erreurs de dates et quelques autres fautes, que de nouvelles recherches nous ont fait découvrir. L'empressement singulier de la plupart des anciens écoliers de Juilly, soit de Paris, soit des provinces, à se procurer cette Notice, quelque imparfaite qu'elle fût, est une nouvelle preuve de leur attachement pour leurs anciens maîtres, et pour la Congrégation de l'Oratoire, et on peut l'ajouter à celles que nous avions données dans le corps de l'ouvrage.

(2) Par un seigneur nommé Foucault de Saint-Denis, après la mort de son fils Guillaume, et non par ce même Guillaume, comme on le prétend dans l'Histoire du Diocèse de Meaux.

(3) *N'ont jamais eu cette petitesse*, et jamais ils n'ont songé à se dépouiller d'un nom que leurs écoliers ont toujours été dans l'usage de leur donner, et qui leur étoit conservé par les gens du monde, les personnes en place, et même par nos Rois. Louis XIV et Louis XV disoient toujours le P. Massillon, le P. de la Tour, etc.

(4) Le duc de Montmouth, né à Roterdam le 9 août 1649, fut amené en France à l'âge de neuf ans, vers 1658. On le plaça d'abord aux *petites écoles* de Port-Royal des Champs. Quelque temps avant la suppression de ces écoles célèbres, le duc de Montmouth fut envoyé à Juilly. Son père Charles II le rappela après la *Restauration.*

(5) Après l'article *Bossuet*, ajoutez : Nous avions espéré trouver quelques renseignements dans l'Histoire de l'Église de Meaux, de dom Toussaints du Plessis; mais quelle a été notre surprise et tout à la fois notre indignation, lorsque nous avons vu que l'article *Bossuet* n'étoit qu'un tissu de mensonges et de calomnies contre ce grand homme.

(6) Le P. Houbigant professoit la rhétorique à Juilly en 1714, et, la même année, il donna, pour l'exercice de la distribution des prix, l'Electre de Sophocle traduite en vers iambes, avec des intermèdes français qui lui avoient été fournis, pour les idées, par les pères Thévenard et Capponi, d'une ancienne famille d'Italie. L'année suivante, il alla professer à Marseille, où il reçut la visite d'un de ses écoliers de Juilly. Dans des Mémoires publiés en 1743, ce jeune homme, qui avoit eu pour condisciple le comte de Ligniville, né en Lorraine, parle ainsi de son arrivée au collége de Juilly :

« Juilly me parut un monde nouveau. Dans les commen-
» cements, je m'y trouvai embarrassé. L'air prévenant des
» supérieurs me couvroit de confusion : j'avois pitié de moi-
» même ; je faisois une continuelle comparaison de mes
» anciens maîtres, qui me tutoyoient et me *brutalisoient*
» à chaque instant, avec mes nouveaux supérieurs, qui ne
» châtioient même leurs disciples coupables qu'après les

» avoir engagés à souffrir le châtiment avec les termes
» les plus ménagés et les plus insinuants.... Tout conspiroit
» dans cet aimable séjour à me donner du goût pour les
» sciences et pour les beaux-arts. Je n'entendis parler
» que de *l'honneur* et des belles-lettres, au lieu que tous
» les sentiments qu'on m'avoit inspirés depuis que je me
» connoissois, n'avoient roulé que sur l'intérêt, etc. L'Aca-
» démie de Juilly a des principes opposés à ceux des
» autres colléges : son but n'est point de former des pé-
» dants, mais des hommes qui, sortant de ses mains,
» puissent avec honneur embrasser quelque état que ce
» soit, sans se trouver neufs et embarrassés. Ses soins
» se partagent à la fois entre le cœur, l'esprit et le corps
» de ceux qui lui sont confiés. Par les principes d'une
» religion solide et éclairée, par des sentiments d'hon-
» neur et de probité, par une connoissance exacte des
» devoirs de chaque état, elle forme le cœur; par l'étude
» du latin et des auteurs, par des leçons de géographie,
» d'histoire, de philosophie, de mathématiques, elle en-
» richit l'esprit. Différents exercices du corps, et surtout
» une grande propreté, y disposent le corps. L'urbanité
» et la politesse qui règnent parmi ses élèves, les unit
» ensemble par des liens d'honneur, de complaisance et
» d'estime. Aussi ceux qui ont eu l'avantage de vivre quel-
» que temps ensemble sous les lois de cette Académie, con-
» servent-ils ordinairement une amitié réciproque jusqu'à
» la mort. Je rends justice à la vérité; c'est cette aimable
» école qui m'a dessillé les yeux, qui m'a donné le peu
» de goût que j'ai pour les sciences, et qui m'a fait con-
» noître un grand nombre de personnes distinguées par
» leur naissance et par leur mérite...... J'y passai deux
» ans sans m'en apercevoir. Les jours se succédèrent avec
» une rapidité qui m'étonnoit; c'est le seul terme de ma

» vie qui m'ait parut court, et celui que j'ai toujours » regretté. »

(7) Cet élève de Juilly, dont l'éducation fut achevée par M. Feutry, se nommoit *Villemorien*. Il étoit mon condisciple vers 1765.

(8) Le P. Rivière vit encore, et il est actuellement grand vicaire de l'évêque du Mans.

(9) *On feroit une liste nombreuse des Pères de l'Oratoire qui se sont fait un nom dans la république des lettres*, *etc.*, ajoutez: La plupart ont écrit avec autant de méthode que de solidité sur les matières les plus abstraites, la métaphysique, la mécanique, l'analyse, la géométrie; dirai-je même sur la théorie de la musique, que le P. Lamy et le P. Malebranche connoissoient à fond. Ils l'ont fait avec un style pur et châtié, qui savoit donner à ce qu'ils traitoient autant de grâces et de dignité que les matières le comportoient. Ce qui les distingue surtout, et ce qui complette leur éloge, c'est qu'ils n'ont jamais rien négligé de ce qui pouvoit servir à rappeler à l'homme ses véritables devoirs; à élever son esprit au-dessus des sens; à le persuader que tout ce que l'ame reçoit par le corps peut la séduire et la *dérégler*, et qu'il n'y a que l'auteur de toute vérité qui puisse être sa lumière, comme il est le principe, l'objet et la fin de toutes nos connoissances; qu'il s'ensuit qu'il faut ne le perdre jamais de vue, et *se référer* tout à lui; *de quoi tout le monde*, *et les gens de lettres plus que les autres*, dit Bayle à ce sujet, *ont grand besoin d'être instruits*. Enfin ils nous apprennent par leur exemple, à ne faire servir les sciences qu'au bien de la Religion et à celui de l'Etat: *N'y en ayant aucune*, dit le P. Lamy, *qui ne puisse être utile à l'un et à l'autre*.

Si on n'eût pas toujours conservé dans l'Oratoire un fonds dominant d'études saines et bien réglées, de goût exquis pour les Belles-Lettres et pour les grâces du style, auroit-on vu un si grand nombre de ses sujets être admis avec distinction, presque aussitôt après leur sortie de ce corps libre, dans l'Académie française et dans celle des Belles-Lettres. On en compte près de vingt qui ont été reçus de l'Académie française, dont les fastes ne seront jamais déparées par les noms des Bignon, des La Fontaine, des Mascaron, des Massillon, des Hénault, des Houtteville, des Renaudot, des Du Resnel, des Mirabaud, des Montgault, des Surian, des Foncemagne, sans parler du P. Bourbon, excellent poëte latin, qui fut reçu un des premiers Académiciens, dans le temps même qu'il étoit de l'Oratoire.

Dans la liste de l'Académie des inscriptions, on trouve près de dix Académiciens qui étoient sortis de l'Oratoire, les La Bletterie, les De Beaujeu, les Canaye, les Le Grand, les Tilladet, les Souchay, etc.

Je pourrois ajouter que l'Académie des sciences a toujours compté parmi ses membres les plus distingués, les Du Hamel, les Prestet, les Reyneau, les Privat de Molière, et enfin Malebranche, le plus grand de nos métaphysiciens, qui a été appelé, avec tant de raison, *le Platon chrétien*, et dont on peut dire : *Magnificè sapientiam tractabat.* Je remarquerai que quelques-uns ont été en même temps de deux et même de trois Académies, entre autres l'abbé Bignon.